

# **Analyse économique de la zone d'Emploi de Lannion**

## **ANNEXES**

**Décembre 2007**

## TABLE DES MATIERES

Nomenclature NES - Niveau 1 à 3.....	50
Correspondance NES 114 / NAF rév, 1, 2003 .....	54
Composition des sphères .....	73
La filière des TIC.....	75
Pourquoi utiliser le revenu par unité de consommation ?.....	76
Quelques définitions sur les revenus fiscaux.....	77
1. Médiane.....	77
2. Déciles et rapport inter-déciles.....	77
Demandeurs d'emploi en fin de mois .....	78

# Nomenclature NES - Niveau 1 à 3

## NES16 NES36 NES114

- EA Agriculture, sylviculture, pêche
  - A0 Agriculture, sylviculture, pêche
    - A01 Agriculture, chasse, services annexes
    - A02 Sylviculture, exploitation forestière, services annexes
    - A03 Pêche, aquaculture
  
- EB Industries agricoles et alimentaires
  - B0 Industries agricoles et alimentaires
    - B01 Industrie des viandes
    - B02 Industrie du lait
    - B03 Industrie des boissons
    - B04 Travail du grain ; fabrication d'aliments pour animaux
    - B05 Industries alimentaires diverses
    - B06 Industrie du tabac
  
- EC Industrie des biens de consommation
  - C1 Habillement, cuir
    - C11 Industrie de l'habillement et des fourrures
    - C12 Industrie du cuir et de la chaussure
  - C2 Édition, imprimerie, reproduction
    - C20 Edition, imprimerie, reproduction
  - C3 Pharmacie, parfumerie et entretien
    - C31 Industrie pharmaceutique
    - C32 Fabrication de savons, de parfums et de produits d'entretien
  - C4 Industries des équipements du foyer
    - C41 Fabrication de meubles
    - C42 Bijouterie et fabrication d'instruments de musique
    - C43 Fabrication d'articles de sport, de jeux et industries diverses
    - C44 Fabrication d'appareils domestiques
    - C45 Fabrication d'appareils de réception, d'enregistrement et de reproduction (son, image)
    - C46 Fabrication de matériel optique et photographique, horlogerie
  
- ED Industrie automobile
  - D0 Industrie automobile
    - D01 Construction automobile
    - D02 Fabrication d'équipements automobiles
  
- EE Industries des biens d'équipement
  - E1 Construction navale, aéronautique et ferroviaire
    - E11 Construction navale
    - E12 Construction de matériel ferroviaire roulant
    - E13 Construction aéronautique et spatiale
    - E14 Fabrication de cycles, motocycles, matériel de transport n.c.a.
  - E2 Industries des équipements mécaniques
    - E21 Fabrication d'éléments en métal pour la construction
    - E22 Chaudronnerie, fabrication de réservoirs métalliques et de chaudières
    - E23 Fabrication d'équipements mécaniques

	E24	Fabrication de machines d'usage général
	E25	Fabrication de machines agricoles
	E26	Fabrication de machines-outils
	E27	Fabrication d'autres machines d'usage spécifique
	E28	Fabrication d'armes et de munitions
E3		Industries des équipements électriques et électroniques
	E31	Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique
	E32	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques
	E33	Fabrication d'appareils d'émission et de transmission
	E34	Fabrication de matériel médicochirurgical et d'orthopédie
	E35	Fabrication de matériel de mesure et de contrôle
EF		Industries des biens intermédiaires
	F1	Industries des produits minéraux
	F11	Extraction de minerais métalliques
	F12	Autres industries extractives
	F13	Fabrication de verre et d'articles en verre
	F14	Fabrication de produits céramiques et de matériaux de construction
	F2	Industrie textile
	F21	Filature et tissage
	F22	Fabrication de produits textiles
	F23	Fabrication d'étoffes et d'articles à maille
	F3	Industries du bois et du papier
	F31	Travail du bois et fabrication d'articles en bois
	F32	Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton
	F33	Fabrication d'articles en papier ou en carton
	F4	Chimie, caoutchouc, plastiques
	F41	Industrie chimique minérale
	F42	Industrie chimique organique
	F43	Parachimie
	F44	Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques
	F45	Industrie du caoutchouc
	F46	Transformation des matières plastiques
	F5	Métallurgie et transformation des métaux
	F51	Sidérurgie et première transformation de l'acier
	F52	Production de métaux non ferreux
	F53	Fonderie
	F54	Services industriels du travail des métaux
	F55	Fabrication de produits métalliques
	F56	Récupération
	F6	Industrie des composants électriques et électroniques
	F61	Fabrication de matériel électrique
	F62	Fabrication de composants électroniques
EG		Energie
	G1	Production de combustibles et de carburants
	G11	Extraction de houille, de lignite et de tourbe
	G12	Extraction d'hydrocarbures ; services annexes
	G13	Extraction de minerais d'uranium
	G14	Cokéfaction et industrie nucléaire
	G15	Raffinage de pétrole

G2	Eau, gaz, électricité
G21	Production et distribution d'électricité, de gaz et de chaleur
G22	Captage, traitement et distribution d'eau
EH	Construction
H0	Construction
H01	Bâtiment
H02	Travaux publics
EJ	Commerce
J1	Commerce et réparation automobile
J10	Commerce et réparation automobile
J2	Commerce de gros, intermédiaires
J20	Commerce de gros, intermédiaires
J3	Commerce de détail, réparations
J31	Grandes surfaces à prédominance alimentaire
J32	Magasins d'alimentation, spécialisés ou non
J33	Autres commerces de détail, en magasin ou non, réparations
EK	Transports
K0	Transports
K01	Transports ferroviaires
K02	Transport routier de voyageurs
K03	Transport routier (ou par conduites) de marchandises
K04	Transports par eau
K05	Transports aériens
K06	Transport spatial
K07	Manutention, entreposage, gestion d'infrastructures
K08	Agences de voyage
K09	Organisation du transport de fret
EL	Activités financières
L0	Activités financières
L01	Intermédiation financière
L02	Assurance
L03	Auxiliaires financiers et d'assurance
EM	Activités immobilières
M0	Activités immobilières
M01	Promotion, gestion immobilière
M02	Location immobilière
EN	Services aux entreprises
N1	Postes et télécommunications
N11	Activités de poste et de courrier
N12	Télécommunications
N2	Conseils et assistance
N21	Activités informatiques
N22	Services professionnels
N23	Administration d'entreprises
N24	Publicité et études de marché

	N25	Architecture, ingénierie, contrôle
N3		Services opérationnels
	N31	Location sans opérateur
	N32	Sélection et fourniture de personnel
	N33	Sécurité, nettoyage et services divers aux entreprises
	N34	Assainissement, voirie et gestion des déchets
N4		Recherche et développement
	N40	Recherche et développement
EP		Services aux particuliers
P1		Hôtels et restaurants
	P10	Hôtels et restaurants
P2		Activités récréatives, culturelles et sportives
	P21	Activités audiovisuelles
	P22	Autres activités récréatives, culturelles et sportives
P3		Services personnels et domestiques
	P31	Services personnels
	P32	Services domestiques
EQ		Éducation, santé, action sociale
Q1		Éducation
	Q10	Education
Q2		Santé, action sociale
	Q21	Activités relatives à la santé
	Q22	Action sociale
ER		Administration
R1		Administration publique
	R10	Administration publique
R2		Activités associatives et extra-territoriales
	R21	Activités associatives
	R22	Activités extra-territoriales

# Correspondance NES 114 / NAF rév, 1, 2003

## NES114 NAF 2003

A01	Agriculture, chasse, services annexes
01.1A	Culture de céréales ; cultures industrielles
01.1C	Culture de légumes ; maraîchage
01.1D	Horticulture ; pépinières
01.1F	Culture fruitière
01.1G	Viticulture
01.2A	Elevage de bovins
01.2C	Elevage d'ovins, caprins et équidés
01.2E	Elevage de porcins
01.2G	Elevage de volailles
01.2J	Elevage d'autres animaux
01.3Z	Culture et élevage associés
01.4A	Services aux cultures productives
01.4B	Réalisation et entretien de plantations ornementales
01.4D	Services annexes à l'élevage
01.5Z	Chasse
A02	Sylviculture, exploitation forestière, services annexes
02.0A	Sylviculture
02.0B	Exploitation forestière
02.0D	Services forestiers
A03	Pêche, aquaculture
05.0A	Pêche
05.0C	Pisciculture, aquaculture
B01	Industrie des viandes
15.1A	Production de viandes de boucherie
15.1C	Production de viandes de volailles
15.1E	Préparation industrielle de produits à base de viandes
15.1F	Charcuterie
B02	Industrie du lait
15.5A	Fabrication de lait liquide et de produits frais
15.5B	Fabrication de beurre
15.5C	Fabrication de fromages
15.5D	Fabrication d'autres produits laitiers
15.5F	Fabrication de glaces et sorbets
B03	Industrie des boissons
15.9A	Production d'eaux de vie naturelles
15.9B	Fabrication de spiritueux
15.9D	Production d'alcool éthylique de fermentation
15.9F	Champagnisation
15.9G	Vinification
15.9J	Cidrerie
15.9L	Production d'autres boissons fermentées
15.9N	Brasserie

- 15.9Q Malterie
- 15.9S Industrie des eaux de table
- 15.9T Production de boissons rafraîchissantes
  
- B04 Travail du grain ; fabrication d'aliments pour animaux
  - 15.6A Meunerie
  - 15.6B Autres activités de travail des grains
  - 15.6D Fabrication de produits amylacés
  - 15.7A Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
  - 15.7C Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie
  
- B05 Industries alimentaires diverses
  - 15.2Z Industrie du poisson
  - 15.3A Transformation et conservation de pommes de terre
  - 15.3C Préparation de jus de fruits et légumes
  - 15.3E Transformation et conservation de légumes
  - 15.3F Transformation et conservation de fruits
  - 15.4A Fabrication d'huiles et graisses brutes
  - 15.4C Fabrication d'huiles et graisses raffinées
  - 15.4E Fabrication de margarine
  - 15.8A Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche
  - 15.8B Cuisson de produits de boulangerie
  - 15.8C Boulangerie et boulangerie-pâtisserie
  - 15.8D Pâtisserie
  - 15.8F Biscotterie, biscuiterie, pâtisserie de conservation
  - 15.8H Fabrication de sucre
  - 15.8K Chocolaterie, confiserie
  - 15.8M Fabrication de pâtes alimentaires
  - 15.8P Transformation du thé et du café
  - 15.8R Fabrication de condiments et assaisonnements
  - 15.8T Fabrication d'aliments adaptés à l'enfant et diététiques
  - 15.8V Industries alimentaires n.c.a.
  
- B06 Industrie du tabac
  - 16.0Z Industrie du tabac
  
- C11 Industrie de l'habillement et des fourrures
  - 18.1Z Fabrication de vêtements en cuir
  - 18.2A Fabrication de vêtements de travail
  - 18.2C Fabrication de vêtements sur mesure
  - 18.2D Fabrication de vêtements de dessus pour hommes et garçonnets
  - 18.2E Fabrication de vêtements de dessus pour femmes et fillettes
  - 18.2G Fabrication de vêtements de dessous
  - 18.2J Fabrication d'autres vêtements et accessoires
  - 18.3Z Industrie des fourrures
  
- C12 Industrie du cuir et de la chaussure
  - 19.1Z Apprêt et tannage des cuirs
  - 19.2Z Fabrication d'articles de voyage et de maroquinerie
  - 19.3Z Fabrication de chaussures
  
- C20 Edition, imprimerie, reproduction

- 22.1A Edition de livres
- 22.1C Edition de journaux
- 22.1E Edition de revues et périodiques
- 22.1G Edition d'enregistrements sonores
- 22.1J Autres activités d'édition
- 22.2A Imprimerie de journaux
- 22.2C Autre imprimerie (labeur)
- 22.2E Reliure
- 22.2G Activités de pré-presse
- 22.2J Activités graphiques auxiliaires
- 22.3A Reproduction d'enregistrements sonores
- 22.3C Reproduction d'enregistrements vidéo
- 22.3E Reproduction d'enregistrements informatiques
  
- C31 Industrie pharmaceutique
  - 24.4A Fabrication de produits pharmaceutiques de base
  - 24.4C Fabrication de médicaments
  - 24.4D Fabrication d'autres produits pharmaceutiques
  
- C32 Fabrication de savons, de parfums et de produits d'entretien
  - 24.5A Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien
  - 24.5C Fabrication de parfums et de produits pour la toilette
  
- C41 Fabrication de meubles
  - 36.1A Fabrication de sièges
  - 36.1C Fabrication de meubles de bureau et de magasin
  - 36.1E Fabrication de meubles de cuisine
  - 36.1G Fabrication de meubles meublants
  - 36.1H Fabrication de meubles de jardin et d'extérieur
  - 36.1J Fabrication de meubles n.c.a.
  - 36.1K Industries connexes de l'ameublement
  - 36.1M Fabrication de matelas
  
- C42 Bijouterie et fabrication d'instruments de musique
  - 36.2A Fabrication de monnaies
  - 36.2C Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie
  - 36.3Z Fabrication d'instruments de musique
  
- C43 Fabrication d'articles de sport, de jeux et industries diverses
  - 36.4Z Fabrication d'articles de sport
  - 36.5Z Fabrication de jeux et jouets
  - 36.6A Bijouterie fantaisie
  - 36.6C Industrie de la brosse
  - 36.6E Autres activités manufacturières n.c.a.
  
- C44 Fabrication d'appareils domestiques
  - 29.7A Fabrication d'appareils électroménagers
  - 29.7C Fabrication d'appareils ménagers non électriques
  
- C45 Fabrication d'appareils de réception, d'enregistrement et de reproduction (son, image)
  - 32.3Z Fabrication d'appareils de réception, enregistrement ou reproduction du son et de l'image

- C46 Fabrication de matériel optique et photographique, horlogerie
  - 33.4A Fabrication de lunettes
  - 33.4B Fabrication d'instruments d'optique et de matériel photographique
  - 33.5Z Horlogerie
  
- D01 Construction automobile
  - 34.1Z Construction de véhicules automobiles
  - 34.2A Fabrication de carrosseries automobiles
  - 34.2B Fabrications de caravanes et véhicules de loisirs
  
- D02 Fabrication d'équipements automobiles
  - 34.3Z Fabrication d'équipements automobiles
  
- E11 Construction navale
  - 35.1A Construction de bâtiments de guerre
  - 35.1B Construction de navires civils
  - 35.1C Réparation navale
  - 35.1E Construction de bateaux de plaisance
  
- E12 Construction de matériel ferroviaire roulant
  - 35.2Z Construction de matériel ferroviaire roulant
  
- E13 Construction aéronautique et spatiale
  - 35.3A Construction de moteurs pour aéronefs
  - 35.3B Construction de cellules d'aéronefs
  - 35.3C Construction de lanceurs et engins spatiaux
  
- E14 Fabrication de cycles, motocycles, matériel de transport n.c.a.
  - 35.4A Fabrication de motocycles
  - 35.4C Fabrication de bicyclettes
  - 35.4E Fabrication de véhicules pour invalides
  - 35.5Z Fabrication de matériels de transport n.c.a.
  
- E21 Fabrication d'éléments en métal pour la construction
  - 28.1A Fabrication de constructions métalliques
  - 28.1C Fabrication de menuiseries et fermetures métalliques
  
- E22 Chaudronnerie, fabrication de réservoirs métalliques et de chaudières
  - 28.2C Fabrication de réservoirs, citernes et conteneurs métalliques
  - 28.2D Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central
  - 28.3A Fabrication de générateurs de vapeur
  - 28.3B Chaudronnerie nucléaire
  - 28.3C Chaudronnerie-tuyauterie
  
- E23 Fabrication d'équipements mécaniques
  - 29.1A Fabrication de moteurs et turbines
  - 29.1B Fabrication de pompes
  - 29.1D Fabrication de transmissions hydrauliques et pneumatiques
  - 29.1E Fabrication de compresseurs
  - 29.1F Fabrication d'articles de robinetterie
  - 29.1H Fabrication de roulements

- 29.1J Fabrication d'organes mécaniques de transmission
- E24 Fabrication de machines d'usage général
  - 29.2A Fabrication de fours et brûleurs
  - 29.2C Fabrication d'ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques
  - 29.2D Fabrication d'équipements de levage et de manutention
  - 29.2F Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels
  - 29.2H Fabrication d'équipements d'emballage et de conditionnement
  - 29.2J Fabrication d'appareils de pesage
  - 29.2L Fabrication de matériel pour les industries chimiques
  - 29.2M Fabrication d'autres machines d'usage général
- E25 Fabrication de machines agricoles
  - 29.3A Fabrication de tracteurs agricoles
  - 29.3C Réparation de matériel agricole
  - 29.3D Fabrication de matériel agricole
- E26 Fabrication de machines-outils
  - 29.4A Fabrication de machines-outils à métaux
  - 29.4B Fabrication de machines-outils à bois
  - 29.4C Fabrication de machines-outils portatives à moteur incorporé
  - 29.4D Fabrication de matériel de soudage
  - 29.4E Fabrication d'autres machines-outils
- E27 Fabrication d'autres machines d'usage spécifique
  - 29.5A Fabrication de machines pour la métallurgie
  - 29.5B Fabrication de matériels de mines pour l'extraction
  - 29.5D Fabrication de matériels de travaux publics
  - 29.5E Fabrication de machines pour l'industrie agroalimentaire
  - 29.5G Fabrication de machines pour les industries textiles
  - 29.5J Fabrication de machines pour les industries du papier et du carton
  - 29.5L Fabrication de machines d'imprimerie
  - 29.5M Fabrication de machines pour le travail du caoutchouc ou des plastiques
  - 29.5N Fabrication de moules et modèles
  - 29.5Q Fabrication de machines d'assemblage automatique
  - 29.5R Fabrication machines spécialisées diverses
- E28 Fabrication d'armes et de munitions
  - 29.6A Fabrication d'armement
  - 29.6B Fabrication d'armes de chasse, de tir et de défense
- E31 Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique
  - 30.0A Fabrication de machines de bureau
  - 30.0C Fabrication d'ordinateurs et d'autres équipements informatiques
- E32 Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques
  - 31.1A Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques de petite et moyenne puissance
  - 31.1B Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques de grande puissance
  - 31.1C Réparation de matériels électriques
- E33 Fabrication d'appareils d'émission et de transmission

- 32.2A Fabrication d'équipements d'émission et de transmission hertzienne
- 32.2B Fabrication d'appareils de téléphonie
  
- E34 Fabrication de matériel médicochirurgical et d'orthopédie
  - 33.1A Fabrication de matériel d'imagerie médicale et de radiologie
  - 33.1B Fabrication d'appareils médicochirurgicaux
  
- E35 Fabrication de matériel de mesure et de contrôle
  - 33.2A Fabrication d'équipements d'aide à la navigation
  - 33.2B Fabrication d'instrumentation scientifique et technique
  - 33.3Z Fabrication d'équipements de contrôle des processus industriels
  
- F11 Extraction de minerais métalliques
  - 13.1Z Extraction de minerais de fer
  - 13.2Z Extraction de minerais de métaux non ferreux
  
- F12 Autres industries extractives
  - 14.1A Extraction de pierres ornementales et de construction
  - 14.1C Extraction de calcaire industriel, de gypse et de craie
  - 14.1E Extraction d'ardoise
  - 14.2A Production de sables et de granulats
  - 14.2C Extraction d'argiles et de kaolin
  - 14.3Z Extraction de minéraux pour l'industrie chimique et d'engrais naturels
  - 14.4Z Production de sel
  - 14.5Z Activités extractives n.c.a.
  
- F13 Fabrication de verre et d'articles en verre
  - 26.1A Fabrication de verre plat
  - 26.1C Façonnage et transformation du verre plat
  - 26.1E Fabrication de verre creux
  - 26.1G Fabrication de fibres de verre
  - 26.1J Fabrication et façonnage d'articles techniques en verre
  - 26.1K Fabrication d'isolateurs en verre
  
- F14 Fabrication de produits céramiques et de matériaux de construction
  - 26.2A Fabrication d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental
  - 26.2C Fabrication d'appareils sanitaires en céramique
  - 26.2E Fabrication d'isolateurs et pièces isolantes en céramique
  - 26.2G Fabrication d'autres produits céramiques à usage technique
  - 26.2J Fabrication d'autres produits céramiques
  - 26.2L Fabrication de produits céramiques réfractaires
  - 26.3Z Fabrication de carreaux en céramique
  - 26.4A Fabrication de briques
  - 26.4B Fabrication de tuiles
  - 26.4C Fabrication de produits divers en terre cuite
  - 26.5A Fabrication de ciment
  - 26.5C Fabrication de chaux
  - 26.5E Fabrication de plâtre
  - 26.6A Fabrication d'éléments en béton pour la construction
  - 26.6C Fabrication d'éléments en plâtre pour la construction
  - 26.6E Fabrication de béton prêt à l'emploi
  - 26.6G Fabrication de mortiers et bétons secs

- 26.6J Fabrication d'ouvrages en fibre-ciment
  - 26.6L Fabrication d'autres ouvrages en béton ou en plâtre
  - 26.7Z Taille, façonnage et finissage de pierres ornementales et de construction
  - 26.8A Fabrication de produits abrasifs
  - 26.8C Fabrication de produits minéraux non métalliques n.c.a.
- F21 Filature et tissage
- 17.1A Filature de l'industrie cotonnière
  - 17.1C Filature de l'industrie lainière - cycle cardé
  - 17.1E Préparation de la laine
  - 17.1F Filature de l'industrie lainière - cycle peigné
  - 17.1H Préparation et filature du lin
  - 17.1K Moulinage et texturation de la soie et des textiles artificiels ou synthétiques
  - 17.1M Fabrication de fils à coudre
  - 17.1P Préparation et filature d'autres fibres
  - 17.2A Tissage de l'industrie cotonnière
  - 17.2C Tissage de l'industrie lainière - cycle cardé
  - 17.2E Tissage de l'industrie lainière - cycle peigné
  - 17.2G Tissage de soieries
  - 17.2J Tissage d'autres textiles
  - 17.3Z Ennoblement textile
- F22 Fabrication de produits textiles
- 17.4A Fabrication de linge de maison et d'articles d'ameublement
  - 17.4B Fabrication de petits articles textiles de literie
  - 17.4C Fabrication d'autres articles confectionnés en textile
  - 17.5A Fabrication de tapis et moquettes
  - 17.5C Ficellerie, corderie, fabrication de filets
  - 17.5E Fabrication de non-tissés
  - 17.5G Industries textiles n.c.a.
- F23 Fabrication d'étoffes et d'articles à maille
- 17.6Z Fabrication d'étoffes à maille
  - 17.7A Fabrication de bas et chaussettes
  - 17.7C Fabrication de pull-overs et articles similaires
- F31 Travail du bois et fabrication d'articles en bois
- 20.1A Sciage et rabotage du bois
  - 20.1B Imprégnation du bois
  - 20.2Z Fabrication de panneaux de bois
  - 20.3Z Fabrication de charpentes et de menuiseries
  - 20.4Z Fabrication d'emballages en bois
  - 20.5A Fabrication d'objets divers en bois
  - 20.5C Fabrication d'objets en liège, vannerie ou sparterie
- F32 Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton
- 21.1A Fabrication de pâte à papier
  - 21.1C Fabrication de papier et de carton
- F33 Fabrication d'articles en papier ou en carton
- 21.2A Industrie du carton ondulé
  - 21.2B Fabrication de cartonnages

- 21.2C Fabrication d'emballages en papier
- 21.2E Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique
- 21.2G Fabrication d'articles de papeterie
- 21.2J Fabrication de papiers peints
- 21.2L Fabrication d'autres articles en papier ou en carton
  
- F41 Industrie chimique minérale
  - 24.1A Fabrication de gaz industriels
  - 24.1C Fabrication de colorants et de pigments
  - 24.1E Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base
  - 24.1J Fabrication de produits azotés et d'engrais
  
- F42 Industrie chimique organique
  - 24.1G Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base
  - 24.1L Fabrication de matières plastiques de base
  - 24.1N Fabrication de caoutchouc synthétique
  
- F43 Parachimie
  - 24.2Z Fabrication de produits agrochimiques
  - 24.3Z Fabrication de peintures et vernis
  - 24.6A Fabrication de produits explosifs
  - 24.6C Fabrication de colles et gélatines
  - 24.6E Fabrication d'huiles essentielles
  - 24.6G Fabrication de produits chimiques pour la photographie
  - 24.6J Fabrication de supports de données
  - 24.6L Fabrication de produits chimiques à usage industriel
  
- F44 Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques
  - 24.7Z Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques
  
- F45 Industrie du caoutchouc
  - 25.1A Fabrication de pneumatiques
  - 25.1C Rechapage de pneumatiques
  - 25.1E Fabrication d'autres articles en caoutchouc
  
- F46 Transformation des matières plastiques
  - 25.2A Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques
  - 25.2C Fabrication d'emballages en matières plastiques
  - 25.2E Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction
  - 25.2G Fabrication d'articles divers en matières plastiques
  - 25.2H Fabrication de pièces techniques en matières plastiques
  
- F51 Sidérurgie et première transformation de l'acier
  - 27.1Y Sidérurgie
  - 27.2A Fabrication de tubes en fonte
  - 27.2C Fabrication de tubes en acier
  - 27.3A Etirage à froid
  - 27.3C Laminage à froid de feuillards
  - 27.3E Profilage à froid par formage ou pliage
  - 27.3G Tréfilage à froid
  
- F52 Production de métaux non ferreux

	27.4A	Production de métaux précieux
	27.4C	Production d'aluminium
	27.4D	Première transformation de l'aluminium
	27.4F	Production de plomb, de zinc ou d'étain
	27.4G	Première transformation du plomb, du zinc ou de l'étain
	27.4J	Production de cuivre
	27.4K	Première transformation du cuivre
	27.4M	Métallurgie des autres métaux non ferreux
F53	Fonderie	
	27.5A	Fonderie de fonte
	27.5C	Fonderie d'acier
	27.5E	Fonderie de métaux légers
	27.5G	Fonderie d'autres métaux non ferreux
F54	Services industriels du travail des métaux	
	28.4A	Forge, estampage, matriçage
	28.4B	Découpage, emboutissage
	28.4C	Métallurgie des poudres
	28.5A	Traitement et revêtement des métaux
	28.5C	Décolletage
	28.5D	Mécanique générale
F55	Fabrication de produits métalliques	
	28.6A	Fabrication de coutellerie
	28.6C	Fabrication d'outillage à main
	28.6D	Fabrication d'outillage mécanique
	28.6F	Fabrication de serrures et de ferrures
	28.7A	Fabrication de fûts et emballages métalliques similaires
	28.7C	Fabrication d'emballages métalliques légers
	28.7E	Fabrication d'articles en fils métalliques
	28.7G	Visserie et boulonnerie
	28.7H	Fabrication de ressorts
	28.7J	Fabrication de chaînes
	28.7L	Fabrication d'articles métalliques ménagers
	28.7N	Fabrication de petits articles métalliques
	28.7Q	Fabrication d'articles métalliques divers
F56	Récupération	
	37.1Z	Récupération de matières métalliques recyclables
	37.2Z	Récupération de matières non métalliques recyclables
F61	Fabrication de matériel électrique	
	31.2A	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique pour basse tension
	31.2B	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique pour haute tension
	31.3Z	Fabrication de fils et câbles isolés
	31.4Z	Fabrication d'accumulateurs et de piles électriques
	31.5A	Fabrication de lampes
	31.5B	Fabrication d'appareils électriques autonomes de sécurité
	31.5C	Fabrication d'appareils d'éclairage
	31.6A	Fabrication de matériels électriques pour moteurs et véhicules

	31.6C	Fabrication de matériel électromagnétique industriel
	31.6D	Fabrication de matériels électriques n.c.a.
F62		Fabrication de composants électroniques
	32.1A	Fabrication de composants passifs et de condensateurs
	32.1C	Fabrication de composants électroniques actifs
	32.1D	Assemblage de cartes électroniques pour compte de tiers
G11		Extraction de houille, de lignite et de tourbe
	10.1Z	Extraction et agglomération de la houille
	10.2Z	Extraction et agglomération du lignite
	10.3Z	Extraction et agglomération de la tourbe
G12		Extraction d'hydrocarbures ; services annexes
	11.1Z	Extraction d'hydrocarbures
	11.2Z	Services annexes à l'extraction d'hydrocarbures
G13		Extraction de minerais d'uranium
	12.0Z	Extraction de minerais d'uranium
G14		Cokéfaction et industrie nucléaire
	23.1Z	Cokéfaction
	23.3Z	Elaboration et transformation de matières nucléaires
G15		Raffinage de pétrole
	23.2Z	Raffinage de pétrole
G21		Production et distribution d'électricité, de gaz et de chaleur
	40.1A	Production d'électricité
	40.1C	Transport d'électricité
	40.1E	Distribution et commerce d'électricité
	40.2A	Production de combustible gazeux
	40.2C	Distribution de combustibles gazeux
	40.3Z	Production et distribution de chaleur
G22		Captage, traitement et distribution d'eau
	41.0Z	Captage, traitement et distribution d'eau
H01		Bâtiment
	45.2A	Construction de maisons individuelles
	45.2B	Construction de bâtiments divers
	45.2J	Réalisation de couvertures par éléments
	45.2K	Travaux d'étanchéification
	45.2L	Travaux de charpente
	45.2T	Levage, montage
	45.2V	Travaux de maçonnerie générale
	45.3A	Travaux d'installation électrique
	45.3C	Travaux d'isolation
	45.3E	Installation d'eau et de gaz
	45.3F	Installation d'équipements thermiques et de climatisation
	45.4A	Plâtrerie
	45.4C	Menuiserie bois et matières plastiques

	45.4D	Menuiserie métallique ; serrurerie
	45.4F	Revêtement des sols et des murs
	45.4H	Miroiterie de bâtiment, vitrerie
	45.4J	Peinture
	45.4L	Agencement de lieux de vente
	45.4M	Travaux de finition n.c.a.
H02	Travaux publics	
	45.1A	Terrassements divers, démolition
	45.1B	Terrassements en grande masse
	45.1D	Forages et sondages
	45.2C	Construction d'ouvrages d'art
	45.2D	Travaux souterrains
	45.2E	Réalisation de réseaux
	45.2F	Construction de lignes électriques et de télécommunication
	45.2N	Construction de voies ferrées
	45.2P	Construction de chaussées routières et de sols sportifs
	45.2R	Travaux maritimes et fluviaux
	45.2U	Autres travaux spécialisés de construction
	45.3H	Autres travaux d'installation
	45.5Z	Location avec opérateur de matériel de construction
J10	Commerce et réparation automobile	
	50.1Z	Commerce de véhicules automobiles
	50.2Z	Entretien et réparation de véhicules automobiles
	50.3A	Commerce de gros d'équipements automobiles
	50.3B	Commerce de détail d'équipements automobiles
	50.4Z	Commerce et réparation de motocycles
	50.5Z	Commerce de détail de carburants
J20	Commerce de gros, intermédiaires	
	51.1A	Intermédiaires du commerce en matières premières agricoles, animaux vivants, matières premières textiles et demi-produits
	51.1C	Intermédiaires du commerce en combustibles, métaux, minéraux et produits chimiques
	51.1E	Intermédiaires du commerce en bois et matériaux de construction
	51.1G	Intermédiaires du commerce en machines, équipements industriels, navires et avions
	51.1J	Intermédiaires du commerce en meubles, articles de ménage et quincaillerie
	51.1L	Intermédiaires du commerce en textiles, habillement, chaussures et articles en cuir
	51.1N	Intermédiaires du commerce en produits alimentaires
	51.1P	Centrales d'achats alimentaires
	51.1R	Autres intermédiaires spécialisés du commerce
	51.1T	Intermédiaires non spécialisés du commerce
	51.1U	Centrales d'achats non alimentaires
	51.2A	Commerce de gros de céréales et aliments pour le bétail
	51.2C	Commerce de gros de fleurs et plantes
	51.2E	Commerce de gros d'animaux vivants
	51.2G	Commerce de gros de cuirs et peaux
	51.2J	Commerce de gros de tabac non manufacturé
	51.3A	Commerce de gros de fruits et légumes

51.3C	Commerce de gros de viandes de boucherie
51.3D	Commerce de gros de produits à base de viande
51.3E	Commerce de gros de volailles et gibiers
51.3G	Commerce de gros de produits laitiers, oeufs, huiles
51.3J	Commerce de gros de boissons
51.3L	Commerce de gros de tabac
51.3N	Commerce de gros de sucre, chocolat et confiserie
51.3Q	Commerce de gros de café, thé, cacao et épices
51.3S	Commerce de gros de poissons, crustacés et mollusques
51.3T	Commerces de gros alimentaires spécialisés divers
51.3V	Commerce de gros de produits surgelés
51.3W	Commerce de gros alimentaire non spécialisé
51.4A	Commerce de gros de textiles
51.4C	Commerce de gros d'habillement
51.4D	Commerce de gros de la chaussure
51.4F	Commerce de gros d'appareils électroménagers et de radios et télévisions
51.4H	Commerce de gros de vaisselle et verrerie de ménage
51.4J	Commerce de gros de produits pour l'entretien et l'aménagement de l'habitat
51.4L	Commerce de gros de parfumerie et de produits de beauté
51.4N	Commerce de gros de produits pharmaceutiques
51.4Q	Commerce de gros de papeterie
51.4R	Commerce de gros de jouets
51.4S	Autres commerces de gros de biens de consommation
51.5A	Commerce de gros de combustibles
51.5C	Commerce de gros de minerais et métaux
51.5E	Commerce de gros de bois et de produits dérivés
51.5F	Commerce de gros de matériaux de construction et d'appareils sanitaires
51.5H	Commerce de gros de quincaillerie
51.5J	Commerce de gros de fournitures pour plomberie et chauffage
51.5L	Commerce de gros de produits chimiques
51.5N	Commerce de gros d'autres produits intermédiaires
51.5Q	Commerce de gros de déchets et débris
51.8A	Commerce de gros de machines-outils
51.8C	Commerce de gros de machines pour l'extraction, la construction et le génie civil
51.8E	Commerce de gros de machines pour l'industrie textile et l'habillement
51.8G	Commerce de gros d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels
51.8H	Commerce de gros d'autres machines et équipements de bureau
51.8J	Commerce de gros de composants et d'autres équipements électroniques
51.8L	Commerce de gros de matériel électrique
51.8M	Commerce de gros de fournitures et équipements industriels divers
51.8N	Commerce de gros de fournitures et équipements divers pour le commerce et les services
51.8P	Commerce de gros de matériel agricole
51.9A	Autres commerces de gros spécialisés
51.9B	Commerce de gros non spécialisé

J31 Grandes surfaces à prédominance alimentaire

52.1D	Supermarchés
52.1E	Magasins populaires
52.1F	Hypermarchés

- J32 Magasins d'alimentation, spécialisés ou non
  - 52.1A Commerce de détail de produits surgelés
  - 52.1B Commerce d'alimentation générale
  - 52.1C Supérettes
  - 52.2A Commerce de détail de fruits et légumes
  - 52.2C Commerce de détail de viandes et produits à base de viande
  - 52.2E Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques
  - 52.2G Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie
  - 52.2J Commerce de détail de boissons
  - 52.2L Commerce de détail de tabac
  - 52.2N Commerce de détail de produits laitiers
  - 52.2P Commerces de détail alimentaires spécialisés divers
  
- J33 Autres commerces de détail, en magasin ou non, réparations
  - 52.1H Grands magasins
  - 52.1J Autres commerces de détail en magasin non spécialisé
  - 52.3A Commerce de détail de produits pharmaceutiques
  - 52.3C Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques
  - 52.3E Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté
  - 52.4A Commerce de détail de textiles
  - 52.4C Commerce de détail d'habillement
  - 52.4E Commerce de détail de la chaussure
  - 52.4F Commerce de détail de maroquinerie et d'articles de voyage
  - 52.4H Commerce de détail de meubles
  - 52.4J Commerce de détail d'équipement du foyer
  - 52.4L Commerce de détail d'appareils électroménagers, de radio et de télévision
  - 52.4N Commerce de détail de quincaillerie
  - 52.4P Commerce de détail de bricolage
  - 52.4R Commerce de détail de livres, journaux et papeterie
  - 52.4T Commerce de détail d'optique et de photographie
  - 52.4U Commerce de détail de revêtements de sols et de murs
  - 52.4V Commerce de détail d'horlogerie et de bijouterie
  - 52.4W Commerce de détail d'articles de sport et de loisir
  - 52.4X Commerce de détail de fleurs
  - 52.4Y Commerce de détail de charbons et combustibles
  - 52.4Z Commerces de détail divers en magasin spécialisé
  - 52.5Z Commerce de détail de biens d'occasion
  - 52.6A Vente par correspondance sur catalogue général
  - 52.6B Vente par correspondance spécialisée
  - 52.6D Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés
  - 52.6E Commerce de détail non alimentaire sur éventaires et marchés
  - 52.6G Vente à domicile
  - 52.6H Vente par automate
  - 52.7A Réparation de chaussures et d'articles en cuir
  - 52.7C Réparation de matériel électronique grand public
  - 52.7D Réparation d'appareils électroménagers
  - 52.7F Réparation de montres, horloges et bijoux
  - 52.7H Réparation d'articles personnels et domestiques n.c.a.
  
- K01 Transports ferroviaires
  - 60.1Z Transports ferroviaires

- K02 Transport routier de voyageurs
  - 60.2A Transports urbains de voyageurs
  - 60.2B Transports routiers réguliers de voyageurs
  - 60.2C Téléphériques, remontées mécaniques
  - 60.2E Transport de voyageurs par taxis
  - 60.2G Autres transports routiers de voyageurs
  
- K03 Transport routier (ou par conduites) de marchandises
  - 60.2L Transports routiers de marchandises de proximité
  - 60.2M Transports routiers de marchandises interurbains
  - 60.2N Déménagement
  - 60.2P Location de camions avec conducteur
  - 60.3Z Transports par conduites
  
- K04 Transports par eau
  - 61.1A Transports maritimes
  - 61.1B Transports côtiers
  - 61.2Z Transports fluviaux
  
- K05 Transports aériens
  - 62.1Z Transports aériens réguliers
  - 62.2Z Transports aériens non réguliers
  
- K06 Transport spatial
  - 62.3Z Transports spatiaux
  
- K07 Manutention, entreposage, gestion d'infrastructures
  - 63.1A Manutention portuaire
  - 63.1B Manutention non portuaire
  - 63.1D Entreposage frigorifique
  - 63.1E Entreposage non frigorifique
  - 63.2A Gestion d'infrastructures de transports terrestres
  - 63.2C Services portuaires, maritimes et fluviaux
  - 63.2E Services aéroportuaires
  
- K08 Agences de voyage
  - 63.3Z Agences de voyage
  
- K09 Organisation du transport de fret
  - 63.4A Messagerie, fret express
  - 63.4B Affrètement
  - 63.4C Organisation des transports internationaux
  
- L01 Intermédiation financière
  - 65.1A Banque centrale
  - 65.1C Banques
  - 65.1D Banques mutualistes
  - 65.1E Caisses d'épargne
  - 65.1F Intermédiations monétaires n.c.a.
  - 65.2A Crédit-bail
  - 65.2C Distribution de crédit
  - 65.2E Organismes de placement en valeurs mobilières

	65.2F	Intermédiations financières diverses
L02	Assurance	
	66.0A	Assurance-vie et capitalisation
	66.0C	Caisses de retraite
	66.0E	Assurance dommages
	66.0F	Réassurance
	66.0G	Assurance relevant du code de la mutualité
L03	Auxiliaires financiers et d'assurance	
	67.1A	Administration de marchés financiers
	67.1C	Gestion de portefeuilles
	67.1E	Autres auxiliaires financiers
	67.2Z	Auxiliaires d'assurance
M01	Promotion, gestion immobilière	
	70.1A	Promotion immobilière de logements
	70.1B	Promotion immobilière de bureaux
	70.1C	Promotion immobilière d'infrastructures
	70.1D	Supports juridiques de programme
	70.1F	Marchands de biens immobiliers
	70.3A	Agences immobilières
	70.3C	Administration d'immeubles résidentiels
	70.3D	Administration d'autres biens immobiliers
	70.3E	Supports juridiques de gestion de patrimoine
M02	Location immobilière	
	70.2A	Location de logements
	70.2B	Location de terrains
	70.2C	Location d'autres biens immobiliers
N11	Activités de poste et de courrier	
	64.1A	Postes nationales
	64.1C	Autres activités de courrier
N12	Télécommunications	
	64.2C	Télécommunications (hors transmissions audiovisuelles)
	64.2D	Transmission d'émissions de radio et de télévision
N21	Activités informatiques	
	72.1Z	Conseil en systèmes informatiques
	72.2A	Edition de logiciels (non personnalisés)
	72.2C	Autres activités de réalisation de logiciels
	72.3Z	Traitement de données
	72.4Z	Activités de banques de données
	72.5Z	Entretien et réparation de machines de bureau et de matériel informatique
	72.6Z	Autres activités rattachées à l'informatique
N22	Services professionnels	
	74.1A	Activités juridiques
	74.1C	Activités comptables
	74.1G	Conseil pour les affaires et la gestion

- N23 Administration d'entreprises
  - 74.1J Administration d'entreprises
  
- N24 Publicité et études de marché
  - 74.1E Etudes de marché et sondages
  - 74.4A Gestion de supports de publicité
  - 74.4B Agences, conseil en publicité
  
- N25 Architecture, ingénierie, contrôle
  - 74.2A Activités d'architecture
  - 74.2B Métreurs, géomètres
  - 74.2C Ingénierie, études techniques
  - 74.3A Contrôle technique automobile
  - 74.3B Analyses, essais et inspections techniques
  
- N31 Location sans opérateur
  - 71.1A Location de courte durée de véhicules automobiles
  - 71.1B Location de longue durée de véhicules automobiles
  - 71.2A Location d'autres matériels de transport terrestre
  - 71.2C Location de matériels de transport par eau
  - 71.2E Location d'appareils de transport aérien
  - 71.3A Location de matériel agricole
  - 71.3C Location de machines et équipements pour la construction
  - 71.3E Location de machines de bureau et de matériel informatique
  - 71.3G Location de machines et équipements divers
  - 71.4A Location de linge
  - 71.4B Location d'autres biens personnels et domestiques
  
- N32 Sélection et fourniture de personnel
  - 74.5A Sélection et mise à disposition de personnel
  - 74.5B Travail temporaire
  
- N33 Sécurité, nettoyage et services divers aux entreprises
  - 74.6Z Enquêtes et sécurité
  - 74.7Z Activités de nettoyage
  - 74.8A Studios et autres activités photographiques
  - 74.8B Laboratoires techniques de développement et de tirage
  - 74.8D Conditionnement à façon
  - 74.8F Secrétariat et traduction
  - 74.8G Routage
  - 74.8H Centres d'appel
  - 74.8J Organisation de foires et salons
  - 74.8K Services annexes à la production
  
- N34 Assainissement, voirie et gestion des déchets
  - 90.0A Collecte et traitement des eaux usées
  - 90.0B Enlèvement et traitement des ordures ménagères
  - 90.0E Traitements des autres déchets solides
  - 90.0G Autres travaux d'assainissement et de voirie
  
- N40 Recherche et développement

- 73.1Z Recherche-développement en sciences physiques et naturelles
- 73.2Z Recherche-développement en sciences humaines et sociales

P10 Hôtels et restaurants

- 55.1A Hôtels touristiques avec restaurant
- 55.1C Hôtels touristiques sans restaurant
- 55.1E Autres hôtels
- 55.2A Auberges de jeunesse et refuges
- 55.2C Exploitation de terrains de camping
- 55.2E Autre hébergement touristique
- 55.2F Hébergement collectif non touristique
- 55.3A Restauration de type traditionnel
- 55.3B Restauration de type rapide
- 55.4A Cafés tabacs
- 55.4B Débits de boissons
- 55.4C Discothèques
- 55.5A Cantines et restaurants d'entreprises
- 55.5C Restauration collective sous contrat
- 55.5D Traiteurs, organisation de réceptions

P21 Activités audiovisuelles

- 92.1A Production de films pour la télévision
- 92.1B Production de films institutionnels et publicitaires
- 92.1C Production de films pour le cinéma
- 92.1D Prestations techniques pour le cinéma et la télévision
- 92.1F Distribution de films cinématographiques
- 92.1G Edition et distribution vidéo
- 92.1J Projection de films cinématographiques
- 92.2A Activités de radio
- 92.2B Production de programmes de télévision
- 92.2D Edition de chaînes généralistes
- 92.2E Edition de chaînes thématiques
- 92.2F Distribution de bouquets de programmes de radio et de télévision

P22 Autres activités récréatives, culturelles et sportives

- 92.3A Activités artistiques
- 92.3B Services annexes aux spectacles
- 92.3D Gestion de salles de spectacles
- 92.3F Manèges forains et parcs d'attractions
- 92.3K Activités diverses du spectacle
- 92.4Z Agences de presse
- 92.5A Gestion des bibliothèques
- 92.5C Gestion du patrimoine culturel
- 92.5E Gestion du patrimoine naturel
- 92.6A Gestion d'installations sportives
- 92.6C Autres activités sportives
- 92.7A Jeux de hasard et d'argent
- 92.7C Autres activités récréatives

P31 Services personnels

- 93.0A Blanchisserie - teinturerie de gros
- 93.0B Blanchisserie - teinturerie de détail

	93.0D	Coiffure
	93.0E	Soins de beauté
	93.0G	Soins aux défunts
	93.0H	Pompes funèbres
	93.0K	Activités thermales et de thalassothérapie
	93.0L	Autres soins corporels
	93.0N	Autres services personnels
P32	Services domestiques	
	95.0Z	Activités des ménages en tant qu'employeur de personnel domestique
	96.0Z	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens pour usage propre
	97.0Z	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de services pour usage propre
Q10	Education	
	80.1Z	Enseignement primaire
	80.2A	Enseignement secondaire général
	80.2C	Enseignement secondaire technique ou professionnel
	80.3Z	Enseignement supérieur
	80.4A	Ecoles de conduite
	80.4C	Formation des adultes et formation continue
	80.4D	Autres enseignements
Q21	Activités relatives à la santé	
	85.1A	Activités hospitalières
	85.1C	Pratique médicale
	85.1E	Pratique dentaire
	85.1G	Activités des auxiliaires médicaux
	85.1H	Soins hors d'un cadre réglementé
	85.1J	Ambulances
	85.1K	Laboratoires d'analyses médicales
	85.1L	Centres de collecte et banques d'organes
	85.2Z	Activités vétérinaires
Q22	Action sociale	
	85.3A	Accueil des enfants handicapés
	85.3B	Accueil des enfants en difficulté
	85.3C	Accueil des adultes handicapés
	85.3D	Accueil des personnes âgées
	85.3E	Autres hébergements sociaux
	85.3G	Crèches et garderies d'enfants
	85.3H	Aide par le travail, ateliers protégés
	85.3J	Aide à domicile
	85.3K	Autres formes d'action sociale
R10	Administration publique	
	75.1A	Administration publique générale
	75.1C	Tutelle des activités sociales
	75.1E	Tutelle des activités économiques
	75.1G	Activités de soutien aux administrations
	75.2A	Affaires étrangères
	75.2C	Défense

75.2E Justice  
75.2G Police  
75.2J Protection civile  
75.3A Activités générales de sécurité sociale  
75.3B Gestion des retraites complémentaires  
75.3C Distribution sociale de revenus

R21 Activités associatives

91.1A Organisations patronales et consulaires  
91.1C Organisations professionnelles  
91.2Z Syndicats de salariés  
91.3A Organisations religieuses  
91.3C Organisations politiques  
91.3E Organisations associatives n.c.a.

R22 Activités extra-territoriales

99.0Z Activités extra-territoriales

# Composition des sphères

## APPAREIL PRODUCTIF

L'appareil productif est composé de l'industrie, des services aux entreprises, de la logistique et plus généralement des établissements dont l'activité économique déborde du niveau local. Ils sont repérés par leur activité économique dont la liste est répertoriée ci-après.

Nes16

EB (1) à EG	IAA+Industrie manufacturière+Energie
EN	Services aux entreprises

Nes114

K03	Transport routier (ou par conduites) de marchandises
K04	Transports par eau
K06	Transport spatial
K07	Manutention, entreposage, gestion d'infrastructures
K09	Organisation du transport de fret
J20	Commerce de gros, intermédiaires

Apet

701B	Promotion immobilière de bureaux
701C	Promotion immobilière d'infrastructures
701D	Supports juridiques de programme
702B	Location de terrains
702C	Location d'autres biens immobiliers
703D	Administration d'autres biens immobiliers
703E	Supports juridiques de gestion de patrimoine

(1) hors 158B, 158C, 158D, 158K

## ÉCONOMIE RÉSIDENIELLE PRIVÉE

L'économie résidentielle privée correspond aux services à la population dès lors qu'ils ne sont pas rendus par l'une des trois Fonctions Publiques. Elle inclut également le secteur de la construction.

Nes16

EH	Construction
EL	Activités financières
EP	Services aux particuliers
EQ	Education, santé, action sociale
ER	Administration

Nes114

J10	Commerce et réparation automobile
J31	Grandes surfaces à prédominance alimentaire
J32	Magasins d'alimentation, spécialisés ou non
J33	Autres commerces de détail, en magasin ou non, réparations
K01	Transports ferroviaires
K02	Transport routier de voyageurs
K05	Transports aériens
K08	Agences de voyage
Apet	
158B	Cuisson de produits de boulangerie
158C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie

**Analyse économique de la zone d'emploi de Lannion réalisée en partenariat avec la DRIRE de Bretagne**

158D	Pâtisserie
158K	Chocolaterie, confiserie
701A	Promotion immobilière de logements
701F	Marchands de biens immobiliers
703A	Agences immobilières
703C	Administration d'immeubles résidentiels
702A	Location de logements

## LA FONCTION PUBLIQUE

Il existe 3 Fonctions Publiques. La Fonction Publique Hospitalière (FPH), la Territoriale (FPT) et la Fonction Publique d'État (FPE). Les établissements de la FPH et de la FPT font l'objet de déclarations DADS et URSSAF, alors que les données de la FPE proviennent du fichier de paye des agents de l'État. Le fait de disposer d'un fichier spécifique pour la FPE permet de distinguer les agents de l'État des autres salariés par la variable EFF3112\_FPE. En revanche, les agents des autres FP ne sont pas repérables par leur statut. Dans une collectivité territoriale, par exemple, il est fréquent que des salariés à statut privé cohabitent avec des fonctionnaires territoriaux. Par construction, il est impossible dans CLAP de les distinguer au sein d'un même établissement. C'est pourquoi, dans le Kit, le choix a été fait d'établir le champ des Fonctions Publiques Territoriales et Hospitalières sur la base du statut de l'établissement employeur et non sur celui des salariés. On considère donc que l'ensemble des personnes travaillant dans un établissement hospitalier fait partie intégrante de la FPH, sauf les agents de l'État. De même, les salariés d'un établissement de la FPT font partie de la Fonction Publique Territoriale, sauf s'ils sont agents de l'État.

Le fichier transmis dans le cadre du Kit contient les variables d'effectifs et de rémunération permettant de distinguer les personnels des 3 Fonctions Publiques. Ces variables sont déclinées au niveau de chaque établissement, qu'il emploie ou non des agents de la Fonction Publique.

Les définitions des 3 Fonctions Publiques sont les suivantes :

La Fonction Publique d'Etat (FPE) :

La définition du champ des établissements contenant des effectifs de la FPE consiste à repérer ceux qui ont un effectif 31/12 FPE supérieur à 0.

Cas particulier de la Poste :

La Poste est partie intégrante des Services Publics. Dans le cadre d'une analyse locale de l'emploi, on peut difficilement ignorer cet aspect, même si environ 70 % des salariés ont un statut privé. Dans le cadre du Kit, nous avons choisi de réintégrer les effectifs de La Poste dans le giron de la Fonction Publique. Cela a pour conséquence de renseigner l'effectif FPE par l'effectif 31/12 pour chaque établissement de la Poste.

La Fonction Publique Territoriale (FPT) :

La définition du champ de la FPT s'appuie sur celui de l'enquête COLTER. Les établissements des organismes enquêtés par COLTER dont l'activité principale est 'Accueil des enfants handicapés' (853A) et 'Accueil des adultes handicapés' (853C) sont exclus du champ de la FPT car ils font partie de celui de la FPH.

Par ailleurs, quelques identifiants (SIREN) sont invalides dans COLTER (Pompiers...). Ils sont donc exclus de fait de la FPT.

La Fonction Publique Hospitalière (FPH) :

La définition du champ de la FPH est la même que celle retenue par les DADS dans leur variable " Code domaine emploi " (CODEMPL, page 8 de la fiche A5 du guide méthodologique), à savoir, tous les établissements des entreprises (organismes) ayant pour CJ " 7364 " ou " 7366 ".

## La filière des TIC

La filière des TIC, au sens strict, regroupe les codes NAF 700 suivants :

- 300A Fabrication de machines de bureau
- 300C Fabrication d'ordinateurs et d'autres équipements informatiques
- 313Z Fabrication de fils et câbles isolés
- 321A Fabrication de composants passifs et de condensateurs
- 321C Fabrication de composants électroniques actifs
- 321D Assemblage de cartes électroniques pour compte de tiers
- 322A Fabrication d'équipements d'émission et de transmission hertzienne
- 322B Fabrication d'appareils de téléphonie
- 323Z Fabrication d'appareils de réception, enregistrement ou reproduction du son et de l'image
- 332A Fabrication d'équipements d'aide à la navigation
- 332B Fabrication d'instrumentation scientifique et technique
- 333Z Fabrication d'équipements de contrôle des processus industriels
- 518G Commerce de gros d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels
- 518H Commerce de gros d'autres machines et équipements de bureau
- 642C Télécommunications (hors transmissions audiovisuelles)
- 642D Transmission d'émissions de radio et de télévision
- 713E Location de machines de bureau et de matériel informatique
- 721Z Conseil en systèmes informatiques
- 722A Edition de logiciels (non personnalisés)
- 722C Autres activités de réalisation de logiciels
- 723Z Traitement de données
- 724Z Activités de banques de données
- 725Z Entretien et réparation de machines de bureau et de matériel informatique
- 726Z Autres activités rattachées à l'informatique

# Pourquoi utiliser le revenu par unité de consommation ?

Le revenu fiscal est exprimé suivant **trois niveaux d'observation** : ménage, personne et unité de consommation.

**Par ménage**, le revenu fiscal correspond à l'ensemble des revenus déclarés par les foyers fiscaux qui composent le ménage fiscal. Ce niveau d'observation permet de raisonner en termes de « masse » des revenus déclarés au sein d'une zone. Inconvénient majeur pour comparer les niveaux de revenus entre zones ou analyser les inégalités de revenu à l'intérieur d'une zone, ce niveau ne tient pas compte des diverses compositions des ménages et ignore donc les économies d'échelle liées à la vie en groupe.

**Par personne**, le revenu fiscal du ménage est rapporté au nombre de personnes qui le composent. Si l'analyse par personne tient compte des différences de taille entre ménages fiscaux, elle ignore les économies d'échelle liées à la vie en groupe.

Aux niveaux d'observation ménage et personne, on préférera donc **l'unité de consommation (UC)** : le revenu fiscal du ménage est rapporté au nombre d'unités de consommation qui le composent. Par convention, le nombre d'unités de consommation d'un « ménage fiscal » est évalué de la manière suivante :

- le premier adulte du ménage compte pour une unité de consommation
- les autres personnes de 14 ans ou plus comptent chacune pour 0,5
- les enfants de moins de 14 ans comptent chacun pour 0,3.

Cette échelle d'équivalence est utilisée couramment par l'Insee et Eurostat pour étudier les revenus ainsi exprimés par « équivalent adulte ».

Le revenu fiscal exprimé par UC présente l'avantage de prendre en compte les diverses compositions des ménages et donc les économies d'échelle liées à la vie en groupe. Dans de nombreux cas, l'étude des revenus se place dans une problématique de comparaison des niveaux de revenu entre plusieurs zones ou d'analyse des inégalités de revenus entre les ménages au sein d'une zone. L'utilisation du revenu rapporté au nombre d'unités de consommation du ménage est alors préconisée car il devient un revenu par équivalent adulte, comparable d'un lieu à un autre et entre ménages de compositions différentes.

L'unité de consommation est donc préconisée pour comparer **les niveaux de revenus entre zones** et pour analyser les **inégalités de revenu à l'intérieur d'une zone**. En effet, les différences de structure des ménages entre les zones sont parfois telles que le fait de relativiser le revenu par unité de consommation offre une image différente des niveaux et disparités par rapport au raisonnement par ménage ou par personne.

A titre d'illustration, la Bretagne se situe au 6<sup>e</sup> rang des régions françaises si l'on raisonne par unité de consommation, alors qu'elle se place au 10<sup>e</sup> rang en raisonnant au niveau du ménage. Cette différence s'explique notamment par le fait que la Bretagne présente le plus fort revenu médian par UC pour les ménages de 5 personnes et plus parmi les régions françaises (12 247 €).

La région Picardie présente par exemple une situation inverse de la Bretagne : placée au 4<sup>e</sup> rang des régions si l'on raisonne par ménage, elle n'est que 13<sup>e</sup> selon le revenu exprimé par UC. Cette 13<sup>e</sup> place prend notamment en compte un niveau médian par UC des grands ménages (5 personnes et plus) assez faible en Picardie (10 381 €), associé à une part de grands ménages assez élevée.

Dans une optique de mise en parallèle des zones entre elles, on perçoit donc l'intérêt de raisonner par Unité de consommation, qui permet de s'affranchir d'éventuels effets de structure liés à des compositions différentes de ménages.

# Quelques définitions sur les revenus fiscaux....

## 1. Médiane

**La médiane du revenu fiscal par unité de consommation (UC)** partage les personnes en deux groupes : la moitié des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu par UC inférieur à cette valeur et l'autre moitié présente un revenu par UC supérieur. Cet indicateur permet donc de mesurer le niveau central des revenus par UC au sein d'une zone.

A titre d'exemple en France métropolitaine en 2005 :

La médiane du revenu fiscal par UC s'établit à 16 357 € : la moitié des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu fiscal par unité de consommation inférieur 16 357 €. Le revenu médian par UC permet de mesurer le niveau central de la distribution du revenu fiscal par UC en partageant les personnes en deux groupes de tailles égales : la première moitié des personnes aux revenus par UC inférieurs à cette valeur et la deuxième moitié des personnes aux revenus par UC supérieurs à cette valeur.

## 2. Déciles et rapport inter-déciles

**Les déciles du revenu fiscal par unité de consommation** décrivent la distribution des revenus par tranches de 10% des personnes. La médiane constitue donc le cinquième décile. Les déciles les plus couramment utilisés pour décrire les disparités des revenus sont le premier et le dernier décile :

- le **premier décile (D1)** du revenu fiscal par UC est tel que 10 % des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu par UC inférieur à cette valeur (et 90 % présentent un revenu supérieur).
- le **dernier décile (D9)** du revenu fiscal par UC est tel que 90 % des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu par UC inférieur à cette valeur (et 10 % présentent un revenu supérieur).

**Le rapport inter-déciles (D9/D1) du revenu fiscal par unité de consommation** établit le rapport entre les revenus par UC les plus élevés et les revenus par UC les plus faibles, en ôtant de chaque côté les 10 % de personnes aux revenus les plus extrêmes. Cet indicateur mesure la disparité relative entre les plus hauts et les plus bas revenus fiscaux, sans être déformé par les revenus les plus extrêmes. Il permet donc d'étudier les disparités des revenus par UC au sein d'une zone, mais aussi entre les zones.

**Avertissement** : s'il décrit les inégalités en terme de revenu déclaré, le rapport inter-déciles ne permet pas de parler de disparités de niveau de vie car il ne tient pas compte de l'effet de la redistribution opérée par l'impôt et les prestations sociales. Or l'objectif de la redistribution tient précisément à apporter une correction aux inégalités : les ménages à hauts revenus paient un impôt élevé et perçoivent peu de prestations sociales tandis que les ménages à bas revenus ne sont pas soumis à l'impôt et perçoivent des prestations sociales.

A titre d'exemple en France métropolitaine en 2005 :

- la limite du premier décile du revenu par UC s'établit à 6 121 € : 10 % des personnes présentent un revenu par UC inférieur.
- la limite du neuvième décile du revenu par UC est de 33 204 € : 10% des personnes présentent un revenu par UC supérieur.
- Le rapport inter-déciles est donc égal à 5,4 et peut s'exprimer ainsi : le revenu par unité de consommation (UC) tel que 10 % des personnes présentent un revenu supérieur (D9) est 5,4 fois plus élevé que le revenu par UC tel que 10 % des personnes présentent un revenu inférieur (D1), avant la redistribution par l'impôt et les prestations sociales (leur prise en compte aurait pour effet de réduire ce rapport).

# Demandeurs d'emploi en fin de mois

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Les demandeurs d'emploi sont enregistrés à l'ANPE dans différentes catégories de demandes d'emploi en fonction de leur disponibilité, du type de contrat recherché et de la quotité de temps de travail souhaité.

Jusqu'en 1995, il existait cinq catégories de demandes ou de demandeurs d'emploi.

La catégorie 1 enregistrait les personnes immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi sous contrat à durée indéterminée (CDI), à temps plein.

La catégorie 2 enregistrait les personnes immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi sous contrat à durée indéterminée (CDI), à temps partiel.

La catégorie 3 enregistrait les personnes immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée limitée (CDD, mission d'intérim, vacation ).

La catégorie 4 enregistrait les personnes sans emploi et à la recherche d'un emploi mais non immédiatement disponibles (en formation, en arrêt maladie, en congé de maternité).

La catégorie 5 enregistrait les personnes pourvues d'un emploi mais à la recherche d'un autre emploi, donc non immédiatement disponibles.

Depuis 1995, les personnes ayant exercé une activité réduite ou occasionnelle de 78 heures ou plus dans le mois précédent sont exclues des catégories 1, 2 et 3 pour former les catégories 6, 7 et 8.

Il existe donc maintenant huit catégories.

Remarque :

La catégorie regroupée la plus proche du concept de chômage au sens du BIT correspond à la somme des catégories 1 2 et 3 dont on retranche les personnes ayant eu une activité réduite de moins de 78 heures.